



ARNPN

Association pour le Rassemblement National des Psychologues Spécialisés en Neuropsychologie

Association pour le Rassemblement National
des Psychologues spécialisés en
Neuropsychologie

Assemblée Générale Constitutive

Amiens, le 23 Mai 2008

Etaient présents

Coralie Poupon (Malestroit, 56), Nathalie Le Guen (Roscoff, 29), Anne David (Brest, 29), Marion Besse (Vichy, 03), Cécile Gassan (Compiègne, 60), Sandrine Vannerain (Amiens, 80), Séverine Buhot (Caen, 14), Angélique Belmont (Garches, 92), Clothilde Arnaud (Paris, 75), Marie de Montalembert (Paris, 75), Marie-Odile Mery (Aix-en-Provence, 13), Céline Toussaint (Paris, 75), Roxane Lopez (Provins, 77), François Radiguer (Guignes, 77), Morgane Langlais (Paris, 75), Sandrine Chicherie (Aix-en-Provence, 13), Dominique Cazin (Lens, 62), Pierre-Yves Jonin (Rennes, 35), Lucie Dupont (Lens, 62), Mélanie Ronval (Lens, 62).

Etaient excusés

Emmanuel Barbeau (Toulouse, 31), Sabrina Ragot (Issoudun, 36), Jocelyne Latour (Lyon, 69), Virginie Mattio (Aix-en-Provence, 13), Delphine Malbec (Albi, 81)

Etaient absents

Emmanuelle Truong-Minh (Paris, 75), Guillaume Lefebvre (St Sébastien de Morsent, 27), Marilyn Ragueneau - Le Ny (Ivry s/ Seine, 94), Stéphane Raffard (Montpellier, 34).

Documents distribués

Ordre du Jour - Synthèse des consultations effectuées depuis Janvier 2007 - Article paru dans le N°199 du Bulletin « Psychologues et Psychologie » - Fiches thématiques pour les Groupes de Travail

Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont déplacées, parfois de très loin, pour participer à cette rencontre fondatrice.

Nous manifestons toute notre reconnaissance particulière à Mme Martine ROUSSEL, qui nous a permis de nous réunir dans les meilleures conditions qui soient.

La réunion est inaugurée par un préambule à l'ordre du jour, présentant le bilan des actions conduites depuis Janvier 2007.

Le premier objectif, était d'éviter « d'enfoncer des portes ouvertes » : il s'agissait de consulter des personnes ressources sur le bien fondé de la démarche, de rechercher l'existence d'autres mouvements comparables dans leurs objets, et de cadrer les débats en recensant grossièrement les problématiques actuelles.

Cet objectif a été atteint, comme en témoigne la synthèse. (cf. Annexe 1, datée de Juin 2007)

Le second objectif est d'acquérir une légitimité pour représenter la spécialité. Nous avons identifié 4 étapes nécessaires pour ce faire : 1) atteindre un nombre suffisant de confrères, 2) connaître la situation actuelle de la neuropsychologie clinique en France, et des psychologues la pratiquant, 3) se faire connaître des principaux groupes et organisations professionnelles existants, 4) rendre lisibles, et accessibles aisément nos intentions ; faire la publicité de cette démarche sans parti pris.

Ces objectifs ont été partiellement atteints :

- les principales organisations nous connaissent, voire nous soutiennent, et des partenariats sont en cours.
- les deux représentations syndicales de la profession de psychologue nous connaissent, l'une nous soutient, l'autre dialogue avec nous.
- la publicité par les réseaux internet et par l'article papier (cf. Annexe 2) suscite des réactions, voire la création de collègues, et plusieurs témoignages individuels de "ralliement" continuent de nous parvenir.
- notre positionnement est perçu comme apolitique, asyndical à ce jour, sans parti pris et n'ayant pas vocation hégémonique mais fédératrice.

En cours : état des lieux de la profession, autour des 5 thèmes retenus (cf. Synthèse, Article).

En cours : légitimité du nombre = diffusion, information, débat.

L'objectif suivant est de choisir un mode de structuration pour le rassemblement. Pour ce faire, nos efforts devront tendre vers l'organisation de journées nationales de la neuropsychologie clinique française, vers la publication d'un "livre gris" de la neuropsychologie clinique, comme acte fondateur de ce rassemblement. Enfin, nos revendications, propositions pourront en toute légitimité être portées aux partenaires syndicaux et universitaires. Il s'agit de défendre et de promouvoir la pratique neuropsychologique par les psychologues, parmi et avec d'autres pratiques en psychologie clinique, au niveau local, individuel, et national.

Ordre du Jour

1. Tour de table

Chacun s'est présenté brièvement, beaucoup d'entre nous appartenant à des groupes sans en être le (ou la) médiateur (trice) officiellement. Beaucoup aussi étaient là à titre individuel.

2. Un point sur l'échelon national : recensement des groupes représentés

Une carte de France (cf. Annexe 3) donne une idée de la répartition des personnes présentes. Les groupes « représentés » à Amiens, ou dont un membre était présent étaient :

Psynapse (Lyon)

Psyla (Limousin)

Collectif breton des psychologues neuropsychologues exerçant en consultation mémoire

Regroupement des psychologues neuropsychologues du Finistère

Regroupement des psychologues neuropsychologues d'Ille-et-Vilaine

Regroupement des psychologues neuropsychologues de la promotion 2006 de Paris V

NPOCM (Picardie)

Association Sinnapse

Regroupement des psychologues neuropsychologues de la région d'Aix en Provence

3. Mobilisation vers un rassemblement national : mise en œuvre locale, rôle des médiateurs &

4. Développement des moyens pour un rassemblement national : orientations prioritaires.

En raison de la présence inattendue et bienvenue de plusieurs collègues n'appartenant pas à la liste de diffusion, et donc moins au courant des développements récents de notre démarche, ces deux points ont été abordés ensemble.

Un manifeste reprenant très brièvement le pourquoi de notre démarche et répondant succinctement aux craintes et questions qu'elle peut susciter sera diffusé à tous les collègues présents. Au dos figurera un bulletin d'adhésion. La légitimité par le nombre étant une priorité, la diffusion de ce manifeste comme la création de groupes locaux de psychologues neuropsychologues sont fondamentales.

Dans les groupes existants, ainsi que pour les collègues venus à titre individuel, il est suggéré de motiver quelques collègues à la création de groupes de travail. Ces groupes peuvent s'atteler à différents thèmes, concrètement proposés à travers 5 fiches thématiques (cf. Annexe 4).

Quelle que soit la thématique abordée, il s'agit avant tout de recenser auprès des cliniciens spécialisés en neuropsychologie leurs pratiques, les problématiques rencontrées, et de les confronter. Ensuite, une recherche documentaire autour de chaque thème (textes réglementaires, articles pertinents, etc.) peut être conduite. Enfin la synthèse produite par les groupes de travail devrait être partagée au niveau national, lors des réunions plénières, des réunions du Conseil Collégial et des Assemblées Générales.

Une liste de diffusion est ouverte à ceux qui le souhaitent à l'adresse suivante :

rassemblement_psy_neuropsych@yahogroupes.fr

Elle contient des dossiers sur les 5 thématiques de la synthèse, avec des documents de référence qui peuvent aider les groupes de travail.

Un autre aspect commun à ces thématiques est celui de la spécificité : il s'agit bien de mettre en avant ce qui fait la spécificité de la pratique neuropsychologique, toujours dans le champ de la psychologie clinique.

Enfin, pour avoir constaté combien rien ne remplace l'échange de visu, autour d'une table, il sera nécessaire que des membres de l'association se déplacent dans les régions, à leur initiative ou à celle de groupes de collègues, pour discuter de la démarche de rassemblement, mais aussi pour aider si nécessaire à son élaboration locale.

Ce fonctionnement et ces objectifs nécessiteront des moyens financiers, la question des cotisations a été abordée via les statuts. De plus, le recours à des subventions privées (industrie pharmaceutique) pourra être discuté.

5. Présentation et vote des statuts

Les statuts de l'association (cf Annexe 5) ont été lus à haute voix, puis l'assemblée a délibéré. Les critères d'admission pour les adhérents de l'association, le montant de la cotisation, ont fait l'objet de discussions puis des consensus suivants :

-Cotisation à 15 euros

Pour =	16
Contre =	1
Abstention =	1

-Critères d'admission dans l'association (Titre de psychologue obligatoire, + pratique en neuropsychologie et / ou formation qualifiante dans ce domaine)

Pour =	16
Contre =	0
Abstentions =	2

-Enfin, le vote à main levée pour la *validation des statuts* a conduit aux résultats suivants :

Pour =	16
Contre =	0
Abstentions =	2

Les statuts de l'A.R.N.P.N. ont ainsi été adoptés tels qu'ils sont fournis en annexe 5.

6. Constitution du Conseil Collégial

Se sont proposées et ont été approuvées à l'unanimité comme membres du Conseil Collégial les personnes suivantes :

Angélique BELMONT
Marion BESSE
Dominique CAZIN
Sandrine CHICHERIE
Pierre-Yves JONIN
Virginie MATTIO
François RADIGUER

7. Elections du bureau

Se sont proposées et ont été approuvées à l'unanimité comme membres du Bureau les personnes suivantes :

Président :	Dominique CAZIN
Secrétaire :	Pierre-Yves JONIN
Secrétaire Adjointe :	Sandrine CHICHERIE
Trésorière :	Marion BESSE

8. Date de la prochaine rencontre

Une prochaine rencontre des membres de l'association est prévue à l'occasion du forum d'hiver de la Société de Neuropsychologie de Langue Française, début décembre. La date et l'horaire seront communiqués ultérieurement.

Pour l'A.R.N.P.N.,

Le secrétaire

Pierre-Yves Jonin

Le Président,

Dominique Cazin